

Frontenac (Gironde). Église Sainte-Présentine.



FRONTENAC

(Gironde, canton de Targon, arrond. de Langon, 640 hab.)

Nous avons été très complètement renseignés sur cette ancienne église paroissiale, située au hameau de Sainte-Présentine, par M^{me} de Maupeou, Inspecteur général des Monuments historiques, ainsi que par M. Errath, Architecte des Bâtiments de France pour le département de la Gironde. Cette église romane, jadis fort belle, est construite en un grand appareil parfaitement ajusté. Sa porte occidentale est de bonnes proportions et un clocher-mur se dresse au-dessus de la façade. Désaffectée à la Révolution, elle est demeurée propriété de la commune. Située à 2 kilomètres de l'agglomération où s'élève l'église paroissiale inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques, son isolement même dans un hameau dépeuplé lui confère un grand charme. Cependant, on en fit une salle de concerts pour les habitants de la commune et elle garda cette affectation jusqu'à ce que l'effondrement complet de la charpente incitât la municipalité à bâtir une salle des fêtes près de la Mairie. Des habitants ont alors formé le projet de rendre au culte cette belle église du XIIe s. La construction d'une nouvelle charpente représentait des frais élevés. La Sauvegarde de l'Art Français a décidé d'accorder une subvention de 40 000 F pour s'associer à cette rénovation méritoire.